



ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE

EXERCICE 2012

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1 Bilan de la Banque | 8 |
| 1.1 Actif | 8 |
| 1.2 Passif | 13 |
| 1.3 Bilan par principale opération | 15 |
| | |
| 2 Compte de Produits et Charges | 16 |
| 2.1 Produits | 17 |
| 2.2 Charges | 20 |
| 2.3 Etat des Soldes de Gestion | 23 |
| | |
| 3 Annexes aux comptes..... | 24 |
| 3.1 Cadre réglementaire | 24 |
| 3.2 Principes comptables et règles d'évaluation | 24 |
| | |
| 4 Notes sur les postes du bilan | 28 |
| | |
| 5 Notes sur les postes du hors bilan | 33 |
| | |
| 6 Notes sur les postes du CPC | 34 |
| | |
| 7 Rapport général du CAC..... | 40 |
| | |
| 8 Approbation par le Conseil de la Banque | 42 |

Liste des tableaux :

- Tableau 1.1** : Variation de l'effet volume et taux de change sur les avoirs et placements en devises
- Tableau 1.2** : Structure des avoirs et placements en devises
- Tableau 1.3** : Répartition des portefeuilles obligataires par maturité
- Tableau 1.4** : Créances sur les établissements de crédit
- Tableau 1.5** : Composition des valeurs immobilisées
- Tableau 1.6** : Titres de participation
- Tableau 1.7** : Immobilisations corporelles et incorporelles
- Tableau 1.8** : Capitaux propres et assimilés
- Tableau 2.1** : Structure des produits
- Tableau 2.2** : Intérêts perçus sur les placements en devises
- Tableau 2.3** : Intérêts perçus sur les opérations de refinancement bancaire
- Tableau 2.4** : Autres charges financières
- Tableau 2.5** : Intérêts servis sur dépôts et engagements
- Tableau 4.1** : Répartition des portefeuilles par nature des titres
- Tableau 4.2** : Créances sur les établissements de crédit
- Tableau 6.1** : Etat des provisions

Liste des graphiques :

- Graphique 1.1** : Evolution de la contrevaletur des avoirs en or
- Graphique 1.2** : Effet restrictif des avoirs extérieurs nets sur la liquidité bancaire
- Graphique 1.3** : Evolution du ratio de l'emploi des fonds propres
- Graphique 1.4** : Variation mensuelle des billets et monnaies en circulation
- Graphique 1.5** : Evolution du montant de la réserve obligatoire
- Graphique 2.1** : Evolution du résultat brut, de l'IS et du résultat net
- Graphique 2.2** : Evolution du coefficient d'exploitation

Liste des encadrés :

- Encadré 1.1** : Décisions de politique monétaire
- Encadré 2.1** : Nouvelle présentation comptable des dotations et reprises de provisions

1. Bilan au 31 décembre 2012

| ACTIF (en KDH) (*) | Notes | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|---|----------|--------------------|--------------------|
| Avoirs et placements en or | 1 | 9 946 351 | 9 571 626 |
| Avoirs et placements en devises | 2 | 134 367 658 | 161 265 474 |
| - Avoirs et placements auprès des banques étrangères | | 26 662 609 | 19 472 831 |
| - Bons du Trésor étrangers et assimilés | | 102 249 212 | 137 307 963 |
| - Autres avoirs en devises | | 5 455 837 | 4 484 680 |
| Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux | 3 | 5 142 456 | 6 668 110 |
| - Souscription au FMI - Tranche de réserve | | 1 105 435 | 1 110 328 |
| - Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux | | 3 769 687 | 5 286 188 |
| - Souscription au Fonds Monétaire Arabe | | 267 333 | 271 593 |
| Concours financiers à l'Etat | | - | - |
| - Avances conventionnelles | | - | - |
| - Avances au titre de facilités de caisse | | - | - |
| - Autres concours financiers | | - | - |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains | 4 | 69 286 710 | 39 330 041 |
| - Valeurs reçues en pension des banques | | 15 005 114 | 15 001 597 |
| - Avances aux banques | | 54 182 946 | 24 001 223 |
| - Autres créances | | 98 650 | 327 221 |
| Bons du Trésor -Opérations d'open Market | | - | - |
| Autres actifs | 5 | 7 533 358 | 7 058 502 |
| - Débiteurs divers | | 5 028 720 | 5 629 441 |
| - Divers autres actifs | | 2 504 638 | 1 429 061 |
| Valeurs immobilisées | 6 | 3 577 145 | 3 182 867 |
| TOTAL ACTIF | | 229 853 677 | 227 076 620 |

(*) En milliers de dirhams

Dans cette partie, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Par conséquent, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

| PASSIF (en KDH) | Notes | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|---|--------------|--------------------|--------------------|
| Billets et monnaies en circulation | 7 | 172 493 352 | 166 252 990 |
| - Billets en circulation | | 169 925 633 | 163 807 102 |
| - Monnaies en circulation | | 2 567 719 | 2 445 888 |
| Engagements en or et en devises | 8 | 3 380 196 | 3 451 385 |
| - Engagements en or | | - | - |
| - Engagements en devises | | 3 380 196 | 3 451 385 |
| Engagements en dirhams convertibles | 9 | 222 014 | 211 949 |
| - Engagements en dirhams convertibles envers des organismes financiers internationaux | | 212 813 | 202 136 |
| - Autres Engagements | | 9 201 | 9 813 |
| Dépôts et engagements en dirhams | 10 | 26 997 811 | 29 566 029 |
| Compte courant du Trésor public | | 2 870 774 | 1 979 729 |
| Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines | | 20 126 676 | 23 787 663 |
| - Comptes courants | | 20 126 676 | 23 787 663 |
| - Comptes de reprise de liquidité | | - | - |
| - Comptes de facilités de dépôts | | - | - |
| Dépôts des Administrations et des Etablissements publics | | 1 515 766 | 1 309 496 |
| Autres comptes | | 2 484 594 | 2 489 141 |
| Autres passifs | 11 | 12 422 322 | 13 155 415 |
| Allocations de Droits de Tirage Spéciaux | 12 | 7 276 936 | 7 392 898 |
| Capitaux propres et assimilés (dont) | 13 | 5 533 954 | 5 533 810 |
| - Capital | | 500 000 | 500 000 |
| - Réserves | | 5 001 340 | 5 001 340 |
| - Report à nouveau | | 21 014 | 20 869 |
| Résultat net de l'exercice | | 1 527 091 | 1 512 144 |
| TOTAL PASSIF | | 229 853 677 | 227 076 620 |

2. Compte de produits et charges au 31 décembre 2012

| (en KDH) | Notes | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|--|-------|------------------|------------------|
| Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises | 17 | 2 908 570 | 3 983 664 |
| Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés | 18 | 1 927 422 | 778 872 |
| Autres intérêts perçus | 19 | 7 660 | -56 923 |
| Commissions perçues | 20 | 325 859 | 371 070 |
| Autres produits financiers | 21 | 131 597 | 137 159 |
| Ventes de biens et services produits | 22 | 143 845 | 207 373 |
| Produits divers | 23 | 21 803 | 27 726 |
| Reprises sur amortissements | | - | 4 528 |
| Reprises de provisions (*) | 24 | 144 511 | 3 744 373 |
| Produits non courants | 25 | 59 156 | 894 |
| TOTAL DES PRODUITS | | 5 670 423 | 9 198 736 |
| Intérêts servis sur engagements en or et en devises | 26 | 7 883 | 28 698 |
| Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams | 27 | 324 201 | 368 814 |
| Commissions servies | 28 | 14 798 | 15 009 |
| Autres charges financières | 29 | 844 052 | 941 514 |
| Charges de personnel | 30 | 799 713 | 955 483 |
| Achats de matières et fournitures | 31 | 203 326 | 268 827 |
| Autres charges externes | 32 | 284 699 | 242 838 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions (*) | 33 | 674 364 | 3 905 157 |
| Charges non courantes | 34 | 39 876 | 5 498 |
| Impôt sur le résultat | 35 | 950 419 | 954 753 |
| TOTAL DES CHARGES | | 4 143 332 | 7 686 592 |
| RÉSULTAT NET | | 1 527 091 | 1 512 144 |

(*) Cf. Encadré 3.2.1: Nouvelle présentation comptable des dotations et reprises de provisions

3. HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

| En KDH | Notes | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|---|-----------|------------------|------------|
| Opérations de change au comptant | | | |
| - Devises à livrer au comptant | | | |
| - Dirhams à recevoir au comptant | | | |
| Opérations de change à terme | | | |
| - Devises à recevoir à terme | | | |
| - Devises à livrer à terme | | | |
| Opérations de change-dépôts en devises | 14 | 2 045 124 | - |
| Opérations de change-opérations d'arbitrage | 14 | | |
| - Devises à recevoir | | 306 496 | 720 073 |
| - Devises à livrer | | 305 632 | 718 247 |
| Ajustement devises hors bilan | | - | - |
| Engagements sur produits dérivés | | - | - |
| Engagements sur titres | 15 | - | - |
| - Titres reçus sur avances accordées | | 73 336 198 | 41 069 179 |
| - Titres reçus sur avances à accorder | | 2 968 300 | 2 144 600 |
| - Titres étrangers à recevoir | | - | 832 950 |
| - Titres à livrer | | - | - |
| Autres engagements | 16 | | |
| - Garanties de marchés reçues | | 100 586 | 40 171 |
| - Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel | | 787 544 | 731 954 |
| - Engagements de financement donnés en faveur du personnel | | 41 431 | 43 019 |
| - Autres Engagements donnés | | 1 000 | 1 000 |

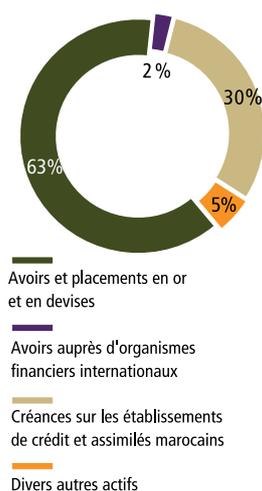
1 Bilan de la Banque

À la clôture de l'exercice 2012, le total du bilan de Bank Al-Maghrib a atteint 229 853 677 KDH en hausse de 2 777 057 KDH ou 1 % par rapport à l'année 2011.

Cette évolution s'explique à l'actif, par l'effet conjugué de l'augmentation des avances accordées aux banques dans le cadre de la politique monétaire et du repli des avoirs et placements en devises.

Au passif, elle résulte de la progression de la circulation fiduciaire, atténuée par la baisse des dépôts des banques auprès de BAM.

1.1 Actif

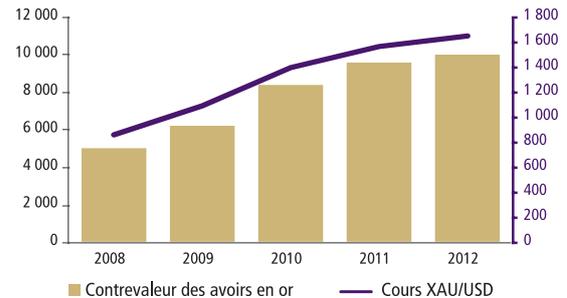


| (en KDH) | Notes | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|-------|--------------------|--------------------|----------|
| Avoirs et placements en or | 1 | 9 946 351 | 9 571 626 | 4 |
| Avoirs et placements en devises | 2 | 134 367 658 | 161 265 474 | -17 |
| Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux | 3 | 5 142 456 | 6 668 110 | -23 |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains | 4 | 69 286 710 | 39 330 041 | 76 |
| Autres actifs | 5 | 7 533 358 | 7 058 502 | 7 |
| Valeurs immobilisées | 6 | 3 577 145 | 3 182 867 | 12 |
| TOTAL-Actif | | 229 853 677 | 227 076 620 | 1 |

Avoirs et placements en or

La contrevaieur des avoirs en or a poursuivi sa hausse en 2012, pour s'établir à 9 946 351 KDH, soit 4% de plus qu'en 2011, en relation avec la remontée du cours de l'once d'or qui a atteint 1 664 dollars à fin décembre 2012. Le stock d'or détenu par la Banque est, pour sa part, resté quasi stable à 708 766 onces (l'équivalent de 22 tonnes).

Graphique 1.1 : Evolution de la contrevaieur des avoirs en or (en MDH)



Avoirs et placements en devises

Avec un montant de 134 367 658 KDH, les avoirs et les placements en devises constituent le poste le plus important de l'actif. Sa part dans le bilan qui était de 84% en 2010 et de 71% en 2011, n'est plus que de 58% en 2012 et ce, en liaison avec la contraction des réserves de change.

En glissement mensuel, ce poste a connu des progressions ponctuelles de 0,7% en août 2012 avec les rentrées de devises durant la période estivale et de 6% à fin décembre 2012 attribuable à la levée par le Trésor, d'un montant de 1,5 milliard de dollars américains, sur le marché financier international.

La part des placements obligataires ressort, en cette fin d'année, à 76%, celle du compartiment monétaire est revenue à 4% tandis que les autres avoirs et placements représentent 20% de ce poste.

La progression de ces derniers en 2012 s'explique, principalement, par l'augmentation par la Banque de ses dépôts auprès des banques

Tableau 1.1 : Variation de l'effet volume et taux de change sur les avoirs et placements en devises

| | Effet 2012/2011 | Δ % |
|-----------------------|-----------------|-------|
| Volume | | |
| EUR | | -23,5 |
| USD | | 19,9 |
| Taux de change | | |
| EUR | | 0,4 |
| USD | | -1,7 |

Tableau 1.2 : Structure des avoirs et placements en devises

| En KDH | 2012 | | 2011 | |
|--------------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | Montant | Part | Montant | Part |
| Dépôts monétaires ⁽¹⁾ | 4 714 327 | 4% | 11 112 764 | 7% |
| Titres obligataires de placement | 56 518 862 | 42% | 72 047 023 | 44% |
| Titres obligataires d'investissement | 46 140 625 | 34% | 65 419 160 | 41% |
| Autres ⁽²⁾ | 26 993 844 | 20% | 12 686 527 | 8% |
| Total avoirs en devises | 134 367 658 | 100% | 161 265 474 | 100% |

(1) Auprès des banques étrangères

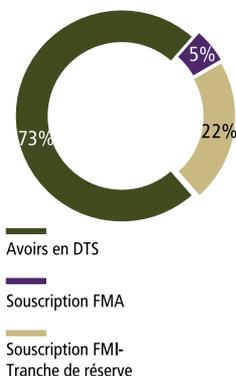
(2) Y compris les dépôts à vue auprès des banques centrales et les mandats de gestion

centrales compte tenu des niveaux des taux nuls, voire négatifs et de l'accroissement du risque de crédit.

Tableau 1.3 : Répartition des portefeuilles obligataires par maturité

| | 2012 | 2011 |
|--------------|-------------|-------------|
| < 1 an | 61% | 79% |
| > 1 an | 39% | 21% |
| Total | 100% | 100% |

Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux



Ces avoirs sont revenus de 6 668 110 KDH à 5 142 456 KDH, soit une diminution de 23% par rapport à l'année précédente s'expliquant, essentiellement, par la baisse des avoirs en DTS parallèlement au remboursement pour le compte du Trésor, durant cette année, des échéances dues au titre des prêts contractés auprès du Fonds Monétaire Arabe, d'un montant global de DTS 105 136 806 contre DTS 80 513 415 réglés en 2011.

Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Encadré 1.1 : Décisions de politique monétaire

Il a été décidé par le Conseil de la Banque lors de sa réunion de mars 2012, de ramener le taux directeur de 3,25% à 3%, face à un contexte de repli sensible de l'activité économique et une prévision centrale de l'inflation durablement en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, ainsi qu'une balance des risques orientée à la baisse au premier trimestre de l'année.

Par ailleurs, tenant compte de l'ampleur et du caractère durable du besoin de liquidité ainsi que des prévisions d'évolution des facteurs de liquidité, le Conseil a également réduit, en septembre, le taux de la réserve monétaire de 6 % à 4%. Cette mesure s'est traduite par la diminution de 7 600 MDH du montant minimum de la réserve monétaire.

Suite à l'intensification du besoin de liquidité durant l'année 2012 en liaison avec le creusement du déficit de la balance commerciale, Bank Al-Maghrib a poursuivi sa politique monétaire accommodante en injectant la liquidité nécessaire au maintien de l'équilibre des trésoreries bancaires et à la stabilité du taux interbancaire à un niveau proche du taux directeur.

La Banque a également initié, en décembre, au titre de ses opérations à plus long terme, un prêt garanti par des effets privés destinés aux PME-TPE pour un montant de 2 380 MDH et a procédé, dans le cadre de l'élargissement de l'univers du collatéral éligible aux opérations de politique monétaire, à l'assouplissement des critères d'éligibilité des certificats de dépôt.

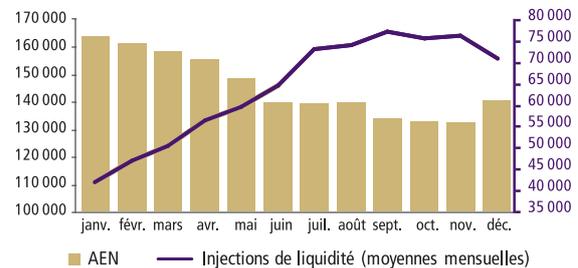
Au cours de l'année 2012, l'insuffisance des trésoreries bancaires s'est sensiblement amplifiée sous l'effet restrictif des facteurs autonomes, en particulier les avoirs en devises.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a augmenté le volume de ses injections de liquidité qui ont continué d'être principalement opérées à travers les avances à 7 jours.

Tableau 1.4 : Créances sur les établissements de crédit

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|------------------------------|------------|------------|-----|
| Opérations de pension | | | |
| Avances à 7 jours | 51 002 182 | 24 001 223 | 112 |
| Avances à 24 heures | 800 764 | - | NS |
| Pension livrée | 15 005 114 | 15 001 597 | - |
| Prêts garantis | 2 380 000 | - | NS |

Graphique 1.2 : Effet restrictif des Avoirs extérieurs nets sur la liquidité bancaire durant l'année 2012 (en MDH)



Valeurs immobilisées

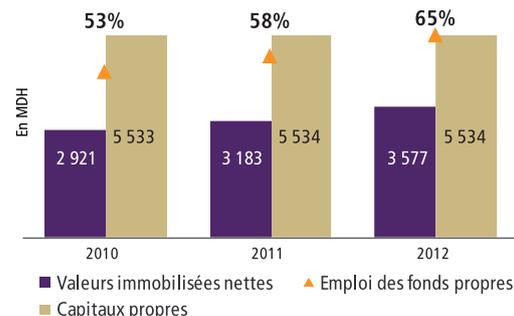
Tableau 1.5 : Composition des valeurs immobilisées

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ valeur | Δ % |
|--|------------------|------------------|----------------|-----------|
| Prêts immobilisés | 638 520 | 728 806 | -90 286 | -12 |
| Titres de participation | 66 536 | 146 924 | -80 387 | -55 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 5 671 158 | 4 864 322 | 806 836 | 17 |
| Valeurs immobilisées brutes | 6 376 214 | 5 740 051 | 636 162 | 11 |
| Amortissements et provisions | 2 799 068 | 2 557 184 | 241 884 | 9 |
| Valeurs immobilisées nettes | 3 577 145 | 3 182 867 | 394 278 | 12 |

L'actif immobilisé brut de la Banque est passé à fin décembre 2012 à 6 376 214 KDH, soit une progression annuelle de 636 162 KDH ou 11%.

Compte tenu des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des titres de participation d'un montant de 2 799 068 KDH, les valeurs immobilisées nettes se sont chiffrées à 3 577 145 KDH en augmentation de 12% par rapport à 2011.

Graphique 1.3 : Evolution du ratio de l'emploi des fonds propres



Les prêts immobilisés ont accusé une baisse de 90 286 KDH pour se situer à fin décembre 2012 à 638 520 KDH en relation, principalement, avec la conversion en 2012 du prêt à long terme de 150 000 KDH accordé par la Banque à la Caisse de Retraite en cotisation spéciale.

Tableau : 1.6 : Titres de participation

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ valeur | Δ % |
|--|---------------|----------------|----------------|------------|
| Titres détenus dans les établissements marocains (dont) | 26 765 | 26 765 | - | - |
| Dar Ad-Damane | 1 265 | 1 265 | - | - |
| Maroclear | 4 000 | 4 000 | - | - |
| Moroccan Financial Board | 20 000 | 20 000 | - | - |
| Titres détenus dans les institutions financières étrangères | 39 772 | 120 159 | -80 387 | -67 |
| Ubac Curaçao | 23 228 | 104 081 | -81 852 | -78 |
| Swift | 519 | 188 | 330 | 175 |
| Fonds Monétaire Arabe | 5 926 | 5 791 | 134 | 2 |
| Programme de Financement du Commerce Arabe | 10 099 | 10 099 | - | - |
| Total brut des titres de participation | 66 536 | 146 924 | -80 387 | -55 |
| Provisions | 3 000 | 60 650 | -57 650 | -95 |
| Total net des titres de participation | 63 536 | 86 274 | -22 737 | -26 |

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de la Banque est revenue de 146 924 KDH en 2011 à 66 536 KDH en 2012, soit une diminution de 80 387 KDH. Celle-ci est due à la baisse de la participation que détient la Banque dans l'Ubac Curaçao, en raison de la réduction en 2012, par cette institution de son capital suite à la diminution de la valeur nominale de ses actions de 50 à 10 USD.

Quant à la valeur de la participation de la Banque dans le capital de la société SWIFT, elle est passée, d'une année à l'autre, de 188 à 519 KDH parallèlement à l'acquisition par la Banque de 9 actions supplémentaires, conformément aux règles générales applicables aux actionnaires qui stipulent que les actions de SWIFT doivent être réaffectées au moins tous les trois ans.

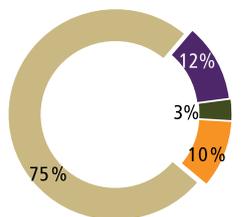
Tableau 1.7 : Immobilisations corporelles et incorporelles

| En KDH | Immeubles | Terrains | Travaux et constructions en cours | Agencements, aménagements et installations | Mobilier et matériel | Autres | Immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------------|------------------|----------------|-----------------------------------|--|----------------------|----------------|-------------------------------|------------------|
| Montant brut début exercice | 2 109 098 | 232 732 | 187 448 | 160 396 | 1 499 102 | 203 091 | 472 455 | 4 864 322 |
| Augmentation | | | | | | | | |
| Acquisition | 225 | | 66 044 | 28 568 | 648 593 | 24 146 | 45 131 | 812 707 |
| Transfert | 128 772 | | 41 | | 23 970 | | 5 953 | 158 736 |
| Diminution | | | | | | | | |
| Cession | 26 | 3 | 741 | 460 | 4 641 | | | 5 871 |
| Transfert | | | 128 772 | 41 | | | 29 923 | 158 736 |
| Montant brut fin exercice | 2 238 070 | 232 729 | 124 020 | 188 463 | 2 167 023 | 227 237 | 493 616 | 5 671 158 |

La progression de 806 836 KDH ou 17% des immobilisations corporelles et incorporelles brutes en 2012, s'explique, essentiellement, par :

- la poursuite de la modernisation des équipements de Dar As-Sikkah (624 711 KDH) et des bâtiments de la Banque (exploitation et hors exploitation) ;
- la construction d'un centre de vacances à Agadir et d'une piscine couverte au centre de vacances de Tanger (27 595 KDH), s'inscrivant dans le cadre du développement des actions à caractère social
- et le renforcement des systèmes d'information de la Banque (20 575 KDH).

1.2 PASSIF



■ Billets et monnaies en circulation
■ Dépôts et engagements en dirhams
■ Capitaux propres et résultat net
■ Divers autres passifs

| En KDH | Notes | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|-------|--------------------|--------------------|----------|
| Billets et monnaies en circulation | 7 | 172 493 352 | 166 252 990 | 4 |
| Engagements en or et en devises | 8 | 3 380 196 | 3 451 385 | -2 |
| Engagements en dirhams convertibles | 9 | 222 014 | 211 949 | 5 |
| Dépôts et engagements en dirhams | 10 | 26 997 811 | 29 566 029 | -9 |
| Autres passifs (*) | 11 | 12 422 322 | 13 155 415 | -6 |
| Allocations de Droits de Tirage Spéciaux | 12 | 7 276 936 | 7 392 898 | -2 |
| Capitaux propres et assimilés | 13 | 5 533 954 | 5 533 810 | - |
| Résultat net de l'exercice | | 1 527 091 | 1 512 144 | 1 |
| Total Passif | | 229 853 677 | 227 076 620 | 1 |

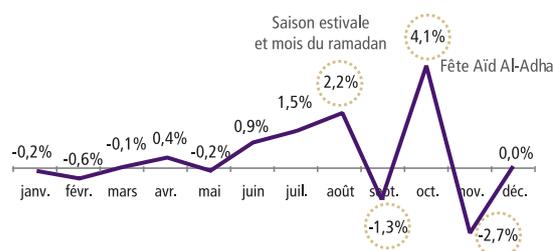
(*) Dont le compte de réévaluation des réserves de change

Billets et monnaies en circulation

Demeurant le poste le plus important du passif (75%), la circulation fiduciaire progresse parallèlement à l'augmentation de la demande des billets. Elle a atteint 172 493 352 KDH, soit un accroissement annuel de 4% au lieu de 9% enregistré en 2011.

En glissement mensuel, la circulation fiduciaire a, dans l'ensemble, connu des variations conformes à son profil saisonnier. Elle a ainsi enregistré des pics suivis de périodes de reflux durant les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2012, à l'occasion de la période estivale, du mois de ramadan et de la célébration de Aïd Al-Adha.

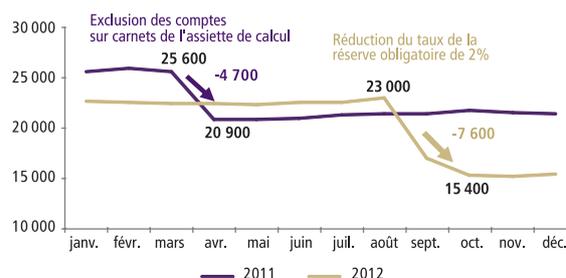
Graphique 1.4 : Variation mensuelle des billets et monnaies en circulation durant l'année 2012



Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste est revenu à 26 997 811 KDH, soit une baisse de 2 568 218 KDH attribuable, principalement, à la diminution de 15% des avoirs en comptes courants des banques, elle même liée, en partie, à la réduction du taux de la réserve monétaire de 6% à 4%, opérée en septembre 2012.

Graphique 1.5 : Evolution du montant de la réserve obligatoire (en MDH)



La position du compte courant du Trésor et les dépôts des administrations et établissements publics ont, pour leur part, augmenté respectivement de 45% et de 16% pour atteindre 2 870 774 KDH et 1 515 766 KDH à fin décembre 2012.

Allocations de droits de tirage spéciaux

La contrevalet des allocations des droits de tirage spéciaux a enregistré une baisse de 115 961 KDH en se chiffrant à 7 276 936 KDH, en raison, principalement, de la dépréciation du cours du dollar à fin décembre 2012 par rapport à fin 2011.

Capitaux propres et assimilés

Leur montant, établi à 5 533 954 KDH, est resté quasi stable par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 1.8 : Capitaux propres et assimilés

| En KDH | 2012 | 2011 |
|------------------|-----------|-----------|
| Dont | | |
| Capital | 500 000 | 500 000 |
| Réserves | 5 001 340 | 5 001 340 |
| Report à nouveau | 21 014 | 20 869 |

1.3 Bilan par principale opération au 31 décembre 2012

Opérations sur or et devises

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|---------------------|---------------------|------------|
| Actif | 149 456 465 | 177 505 210 | -16 |
| Avoirs et placements en or | 9 946 351 | 9 571 626 | 4 |
| Avoirs et placements en devises | 134 367 658 | 161 265 474 | -17 |
| Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux | 5 142 456 | 6 668 110 | -23 |
| Passif | 22 261 025 | 21 663 837 | 3 |
| Engagements en or, devises et dirhams convertibles | 3 602 210 | 3 663 334 | -2 |
| Allocations des droits de tirages spéciaux | 7 276 936 | 7 392 898 | -2 |
| Compte de réévaluation des réserves de change | 11 381 879 | 10 607 605 | 7 |
| OPERATIONS SUR OR ET DEVISES (*) | -127 195 439 | -155 841 373 | -18 |

(*) Ressources - Emplois

Opérations avec l'Etat

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|-----------------------------------|------------------|------------------|-----------|
| Actif | - | - | - |
| Bons du Trésor Marocains | - | - | - |
| Passif (dont) | 3 644 960 | 2 676 208 | 36 |
| Compte du Trésor public | 2 870 774 | 1 979 729 | 45 |
| Fonds Hassan II | 636 309 | 582 568 | 9 |
| OPERATIONS AVEC L'ETAT (*) | 3 644 960 | 2 676 208 | 36 |

(*) Ressources - Emplois

Position nette envers les établissements de crédit

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|--------------------|--------------------|------------|
| Actif | 69 286 710 | 39 330 041 | 76 |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains | 69 286 710 | 39 330 041 | 76 |
| Passif | 20 126 676 | 23 787 663 | -15 |
| Dépôts et engagements envers les banques marocaines | 20 126 676 | 23 787 663 | -15 |
| POSITION NETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (*) | -49 160 033 | -15 542 377 | 216 |

(*) Ressources - Emplois

2 Compte de Produits et Charges

La lecture de cette partie du document relative aux produits et charges doit tenir compte du changement de la présentation des dotations / reprises des provisions pour dépréciation des titres de placement.

Encadré 2.1 : Nouvelle présentation comptable des dotations et reprises de provisions

Conformément au principe de clarté, la présentation comptable des dotations et reprises de provisions des titres étrangers a été revue en 2012. Par rapport à l'exercice 2011, cette nouvelle démarche a permis de mieux retracer le coût du risque encouru sur ces titres durant l'année dans les comptes de dotations.

Parallèlement, la baisse totale ou partielle de ce risque est inscrite dans les comptes de reprise.

Cette opération n'a aucun impact sur le résultat dès lors que le différentiel (dotations-reprises) reste identique dans les deux présentations, tout en améliorant la lecture des comptes de produits et charges de la Banque.

2.1 Produits



| Principaux postes en KDH | Notes | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|-------|------------------|------------------|------------|
| Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises | 17 | 2 908 570 | 3 983 664 | -27 |
| Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains | 18 | 1 927 422 | 778 872 | 147 |
| Commissions perçues | 20 | 325 859 | 371 070 | -12 |
| Autres produits financiers | 21 | 131 597 | 137 159 | -4 |
| Ventes de biens et services produits | 22 | 143 845 | 207 373 | -31 |
| Produits divers | 23 | 21 803 | 27 726 | -21 |
| Reprises de provisions | 24 | 144 511 | 3 744 373 | -96 |
| Produits non courants | 25 | 59 156 | 894 | NS |
| Total Produits | | 5 670 423 | 9 198 736 | -38 |

Les produits de la Banque sont revenus, d'une fin d'année à l'autre, de 9 198 736 KDH à 5 670 423 KDH, accusant une contraction de 38% qui s'explique, largement, par le changement, intervenu en fin d'année, de la présentation des dotations / reprises des provisions pour dépréciation des titres étrangers, répondant ainsi à une recommandation du commissaire aux comptes. Hors effet de cette nouvelle présentation, les produits seraient en augmentation de 2% par rapport à 2011.

Cette opération ne présente aucun impact sur le résultat dès lors que le différentiel (dotations - reprises) reste le même dans les deux présentations. Ce différentiel ressort à + 251 902 KDH en 2012 contre -135 879 KDH en 2011.

Tableau 2.1 : Structure des produits

| En KDH | 2012 | | 2011 | |
|--|------------------|-------------|------------------|-------------|
| | Montant | Part | Montant | Part |
| Produits des placements en devises | 3 028 581 | 53% | 4 053 277 | 44% |
| Produits des opérations de politique monétaire | 1 927 262 | 34% | 778 872 | 9% |
| Produits des autres opérations (*) | 714 580 | 13% | 4 366 587 | 47% |
| Total Produits | 5 670 423 | 100% | 9 198 736 | 100% |

(*) Y compris les commissions, les ventes de documents sécurisés et les reprises de provisions

Intérêts de placements en or et en devises

Reflétant la contraction des avoirs extérieurs et le contexte persistant des taux d'intérêt bas, les intérêts issus des opérations de gestion des réserves de change ont accusé un repli de 27% par rapport à 2011 pour revenir à 2 908 570 KDH.

Tableau 2.2 : Intérêts perçus sur les placements en devises

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|---|-----------|-----------|-----|
| Compartiment monétaire | 36 347 | 125 499 | -71 |
| Compartiment obligataire - placement | 831 231 | 1 157 467 | -28 |
| Compartiment obligataire - investissement | 2 016 430 | 2 641 421 | -24 |
| Avoirs en DTS | 5 086 | 23 489 | -78 |

Les revenus des placements obligataires ont ainsi régressé de 951 227 KDH ou 25% s'établissant à 2 847 661 KDH, tandis que le segment monétaire a généré des intérêts de l'ordre de 36 347 KDH, en baisse de 89 152 KDH ou 71% par rapport à 2011.

Intérêts perçus sur les créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

L'année 2012 a été marquée par une importante augmentation du refinancement bancaire, en liaison avec la poursuite du resserrement des trésoreries bancaires. Face à ce contexte, Bank Al-Maghrif est intervenue essentiellement au moyen des opérations d'avances à 7 jours dont l'encours moyen a atteint 47 436 650 KDH contre 21 598 105 KDH à fin décembre 2011.

Elle a reconduit les opérations de pension livrée à long terme pour un montant de 15 005 114 KDH et initié une opération de prêt garanti portant sur 2 380 000 KDH. Elle a également procédé, ponctuellement, aux avances à 24 heures pour un encours moyen de 416 309 KDH.

Ces différentes opérations ont généré des intérêts d'un montant de 1 927 262 KDH contre 778 872 KDH en 2011.

Tableau 2.3 : Intérêts perçus sur les opérations de refinancement bancaire

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|------------------------------|-----------|---------|-----|
| Opérations de pension | | | |
| Avances à 7 jours | 1 441 887 | 701 938 | 105 |
| Pension livrée | 466 616 | 74 938 | NS |
| Avances à 24 heures | 16 652 | 1 995 | NS |
| Prêts garantis | 2 107 | - | NS |

Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque en rémunération des services rendus à la clientèle se sont établies à fin décembre 2012 à 325 859 KDH, en baisse de 45 210 KDH ou 12% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est, pour l'essentiel, attribuable à la diminution de la commission de change.

Autres produits financiers

Les autres produits financiers constitués principalement des plus-values générées par les opérations en devises, ont reculé de 5 562 KDH ou 4% pour s'inscrire à 131 597 KDH, en liaison avec :

- la baisse de 49% des produits des étalements des décotes sur titres étrangers et de 51% des plus-values sur mandats de gestion
- et la progression de 94% des plus-values réalisées sur la cession de titres de placement étrangers en raison de l'appréciation de leur prix dans un contexte baissier des taux.

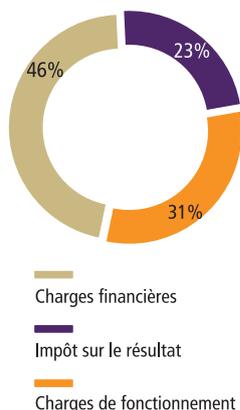
Ventes de biens et services produits

Le recul de 31% de cette rubrique s'explique, pour l'essentiel, par la baisse des stocks des produits en cours dont la variation ressort à -34 116 KDH. Les ventes des documents sécurisés sont, pour leur part, restées à un niveau comparable à celui de l'année écoulée, en se chiffrant à 154 485 KDH dont 143 207 KDH générés par le passeport biométrique.

Produits non courants

Ces produits se sont élevés à fin décembre 2012 à 59 156 KDH, dont 28 989 KDH représentant le produit de cession d'un bien immobilier de la Banque.

2.2 Charges



| En KDH | Notes | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|-------|------------------|------------------|------------|
| Charges de fonctionnement | | 1 287 739 | 1 467 148 | -12 |
| Charges de personnel | 30 | 799 713 | 955 483 | -16 |
| Achats de matières et fournitures | 31 | 203 326 | 268 827 | -24 |
| Autres charges externes | 32 | 284 699 | 242 838 | 17 |
| Charges financières (dont) | | 1 905 174 | 5 264 691 | -64 |
| Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams | 27 | 324 201 | 368 814 | -12 |
| Autres charges financières | 29 | 844 052 | 941 514 | -10 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 33 | 674 364 | 3 905 157 | -83 |
| Charges non courantes | 34 | 39 876 | 5 498 | NS |
| Total Charges hors IS | | 3 192 913 | 6 731 839 | -53 |
| Impôt sur le résultat | 35 | 950 419 | 954 753 | -0,5 |
| Total Charges | | 4 143 332 | 7 686 592 | -46 |

Les charges globales de la Banque sont revenues à 4 143 332 KDH, soit une diminution de 3 543 259 KDH ou -46% par rapport à 2011, expliquée à hauteur de 3 359 517 KDH par la baisse des charges financières. La nouvelle présentation comptable des dotations / reprises des provisions pour dépréciation des titres étrangers est à l'origine de la variation des charges en 2012. Hors effet de ce changement, ces charges augmenteraient de 2% par rapport à 2011.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont revenues à 1 287 739 KDH à fin décembre 2012, en baisse de 12% ou 179 409 KDH par rapport à 2011.

• Charges de personnel

Les charges de personnel se sont contractées de 155 770 KDH ou 16%, en s'établissant à 799 713 KDH contre 955 483 KDH en 2011 qui comportait un montant de 303 482 KDH, représentant la dernière tranche de la part annuelle des engagements de la Banque envers les fonds sociaux. L'exercice 2012 a, pour sa part, enregistré une charge de 150 000 KDH relative à la conversion, en cotisation spéciale, du prêt à long terme accordé en décembre 1994 par la Banque à la Caisse de Retraite.

La masse salariale a diminué de 0,4%, en s'établissant à 619 323 KDH en 2012 contre 621 831 KDH en 2011 qui avait supporté une charge exceptionnelle de 16 146 KDH relative au ticket d'entrée de la couverture de retraite des agents contractuels (Décision du Conseil lors de sa 228^{ème} séance du 29 mars 2011).

Hormis cette charge, l'évolution de la masse salariale serait de l'ordre de 2,2%, en ligne avec l'objectif fixé par la Banque de limiter, durant trois ans, la progression de ce poste autour de 3%.

- **Achats de matières et fournitures**

Ce poste a connu un repli de 24% ou 65 500 KDH par rapport à l'année précédente, imputable à :

- la baisse des frais d'achat des flans monétaires parallèlement à l'utilisation, pour la nouvelle série de pièces de monnaie, de nouveaux alliages de flans monétaires moins onéreux ayant permis, cette année, une optimisation budgétaire de 21% par rapport à 2011
- et à l'augmentation des stocks de matières premières.

- **Autres charges externes**

Ces charges ont enregistré une hausse de 17% ou 41 862 KDH s'expliquant principalement par :

- l'augmentation des frais liés à la maintenance des logiciels informatiques
- et la hausse des charges locatives des locaux de l'immeuble « les Patios » qui abritent, provisoirement, les entités de l'Administration Centrale.

Charges financières

Les charges financières ont clôturé l'année 2012 par une baisse de 64% par rapport à 2011, en se chiffrant à 1 905 174 KDH, en liaison, principalement, avec la nouvelle présentation comptable des dotations aux provisions pour dépréciation des titres. Ce poste est ainsi revenu de 3 508 604 en 2011 à 306 026 KDH en 2012.

Mis à part cette évolution majeure, les autres postes de charges ont connu des variations relativement modérées :

- baisse de 97 463 KDH des autres charges financières sous l'effet conjugué :

- du recul de 116 882 KDH des moins-values de cession des titres de placement étrangers et de 66 725 KDH des étalements de primes sur titres d'investissement parallèlement à la réduction de la taille du portefeuille d'investissement
- et de la constatation d'une moins-value de 76 780 KDH résultant de la réduction du capital de l'UBAC Curaçao ;

Tableau 2.4 : Autres charges financières

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|----------------|----------------|------------|
| Autres charges financières (dont) | 844 052 | 941 514 | -10 |
| Moins-value de cession sur titres de placement | 313 880 | 430 762 | -27 |
| Etalement des primes sur titres étrangers | 434 963 | 501 688 | -13 |
| Moins-values sur titres de participation | 76 780 | - | NS |

- diminution de 44 613 KDH (-12%) des intérêts servis sur les dépôts et les engagements en dirhams qui sont revenus à 324 201 KDH en liaison avec la baisse à la fois :

- des intérêts servis par la Banque au titre de la réserve obligatoire (-9%), parallèlement à la diminution du minimum requis à ce titre
- et du repli de la rémunération des dépôts du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et du compte courant du Trésor (-18%) suite à la baisse, durant l'exercice 2012, de leurs disponibilités auprès de la Banque.

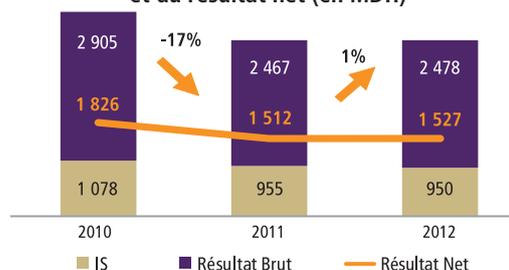
Tableau 2.5 : Intérêts servis sur dépôts et engagements

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|---|----------------|----------------|------------|
| Intérêts servis sur dépôts et engagements (dont) | 324 201 | 368 814 | -12 |
| Réserve indisponible | 157 642 | 173 030 | -9 |
| Fonds Hassan II | 29 240 | 39 759 | -26 |
| Trésor | 64 013 | 74 153 | -14 |

- progression de 34 378 KDH des charges non courantes par rapport à 2011, du fait essentiellement de la constatation en 2012, de la contribution de la Banque au Fonds de cohésion sociale (37 804 KDH représentant 2,5% du résultat net de l'exercice 2011).

Résultat net

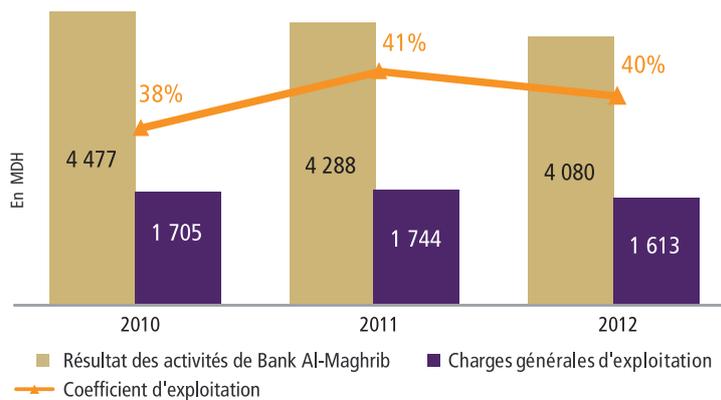
Déduction faite de l'impôt sur le résultat d'un montant de 950 419 KDH, le résultat net ressort à 1 527 091 KDH à fin 2012, soit une progression de 1% par rapport à 2011.

Graphique 2.1 : Evolution du résultat brut, de l'IS et du résultat net (en MDH)

2.3 Etat des Soldes de Gestion au 31 décembre 2012

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|--|------------------|------------------|-------------|
| Résultat des activités de Bank Al-Maghrib | 4 080 163 | 4 287 470 | -5 |
| Résultat des opérations de gestion des réserves | 2 004 870 | 3 274 290 | -39 |
| Résultat des opérations de politique monétaire | 1 769 620 | 605 842 | 192 |
| Résultat des autres opérations bancaires | 305 673 | 407 608 | -25 |
| Charges générales d'exploitation | 1 613 040 | 1 744 466 | -8 |
| Résultat brut d'exploitation | 2 467 123 | 2 543 274 | -3 |
| Résultat non courant | 10 387 | -76 377 | -114 |
| Impôts sur le résultat | 950 419 | 954 753 | -0,5 |
| Résultat net | 1 527 091 | 1 512 144 | 1 |

Graphique 2.2 : Evolution du coefficient d'exploitation



3 Annexes aux comptes

3.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse de Bank Al-Maghrib sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de BAM validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation du stock et de ses immobilisations corporelles et autres, et applique des évaluations spécifiques pour toutes les opérations particulières à Bank Al-Maghrib.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 55 de la loi n° 76-03 portant statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC).

3.2 Principes comptables et règles d'évaluation

Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme, et ce, aussi bien pour le compte propre de la Banque que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison des liquidités.

Avoirs et engagements en or et devises

Les avoires et les engagements en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur des devises à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette réévaluation sont inscrits au compte d'évaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat. Celle-ci fixe le seuil minimum qui correspond à 2,5% des avoires extérieurs nets de BAM, niveau auquel doit être maintenu le solde de ce compte et prévoit un mécanisme de dotation ou de prélèvement en cas d'insuffisance ou d'excédent par rapport au minimum requis.

Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Les produits et les charges en devises sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés en fonction de l'intention de leur détention, en portefeuille de transaction, de placement et d'investissement.

. **Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à une échéance n'excédant pas six mois. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins values découlant de l'évaluation mensuelle de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

A fin 2012, Bank Al-Maghrif ne détient aucun titre de transaction dans son portefeuille.

. **Le portefeuille de placement** est composé de titres achetés avec l'intention de les garder pendant un délai supérieur à six mois mais sans que la Banque n'envisage de les conserver jusqu'à l'échéance. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- Les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus.
- Les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres.
- A l'issue de chaque mois, les moins values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur du marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation. Par contre, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres de placement courts à intérêts précomptés. Ces titres sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, intérêts inclus. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés dans les comptes de produits à l'issue de chaque fin de mois.

. **Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance.

- Ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus, et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- Les plus ou moins values sur ces titres ne sont pas constatées ;

- Les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée résiduelle des titres.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollars américains dont la gestion est déléguée à des gestionnaires externes sur la base de contrats fixant le benchmark de performance.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur de marché. En effet, ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins values constatées à l'issue de chaque mois sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés, et ce, sur la base des valeurs liquidatives de fin de mois, dûment auditées et communiquées par les mandataires de gestion.

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

| | |
|--|--------|
| Immeubles | 20 ans |
| Agencements, aménagements et installations | 5 ans |
| Matériel de Dar As-Sikkah | 10 ans |
| Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels | 5 ans |
| Mobilier de bureau | 10 ans |

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette constituée par leur coût d'acquisition diminué des provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Etant non cotés, ces titres sont évalués à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse disponibles.

Les stocks

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papier, encre et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date de clôture.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et encours sont inscrits au bilan à leur coût de production diminué de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

4 Notes sur les postes du bilan

Note 1 : Avoirs et placements en or

Les avoirs en or sont composés des avoirs déposés au Maroc et à l'étranger.

Depuis fin 2006, ces avoirs sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte d'évaluation des réserves de change.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles. Ces derniers sont détenus sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme et de titres étrangers. Au 31/12/2012, la répartition par nature de titres du poste « Bons du Trésor étrangers et assimilés » se présente comme suit :

Tableau 4.1 : Répartition des portefeuilles par nature des titres

| En KDH | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Titres d'investissement | 67 654 029 | 65 419 160 | 46 140 625 |
| Provisions | -65 672 | -17 866 | -648 |
| Titres de placement | 69 263 882 | 72 047 023 | 56 518 862 |
| Provisions | -228 413 | -140 556 | -409 628 |
| TOTAL | 136 623 826 | 137 307 761 | 102 249 212 |

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste englobe :

- **La souscription FMI- Tranche de réserve** : constituée de la fraction (14,5%) prise en charge par Bank Al-Maghrib au titre de la quote-part du Maroc au FMI. Elle se compose de :
 - la tranche disponible : 70,45 millions de DTS (913 157 KDH) représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib. Cette tranche, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de notre Institut
 - et de la tranche mobilisée : 14,71 millions de DTS (192 279 KDH) équivalant à la souscription

en monnaie nationale de Bank Al-Maghrib, déposée au « compte N°1 » du FMI ouvert sur les livres de notre Institut.

Il est à noter que la participation totale du Maroc dans le capital du FMI s'élève à 588,20 millions de DTS, dont 85,5% est détenue par le Trésor (en monnaie nationale).

- **les avoirs en DTS** : il s'agit des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit les opérations d'achat de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI, et à son crédit, les paiements des commissions sur allocations de DTS et les remboursements d'emprunts du Maroc.

Ces disponibilités sont rémunérées par le FMI sur une base trimestrielle.

- **la souscription au FMA** (Fonds Monétaire Arabe) représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA.

La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 27,55 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 926 KDH) ;
- 14,8 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont 6,87 millions de Dinars Arabes souscrits par la Banque (267 333 KDH) ;
- 12,55 millions de Dinars Arabes, dont 5,88 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre de l'augmentation du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenue en 2005.

Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire. Au 31/12/2012 la répartition de cette rubrique se compose principalement de :

Tableau 4.2 : Créances sur les établissements de crédit

| En KDH | 2012 | 2011 | Δ % |
|------------------------------|------------|------------|-----|
| Opérations de pension | | | |
| Avances à 7 jours | 51 002 182 | 24 001 223 | 112 |
| Avances à 24 heures | 800 764 | - | NS |
| Pension livrée | 15 005 114 | 15 001 597 | - |
| Prêts garantis | 2 380 000 | - | NS |

Note 5 : Autres actifs

Ce poste reflète pour l'essentiel :

- les débiteurs divers composés, notamment, de diverses créances de la Banque ;
- les comptes de régularisation constitués, principalement, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir permettant de rattacher à chaque exercice, les produits et les charges le concernant et tout autre montant débiteur en instance de régularisation ;
- les comptes d'encaissement dont les chèques pris à crédit immédiat.

Note 6 : Valeurs immobilisées

Ce poste comprend :

- les prêts accordés par la Banque à son personnel ;
- les participations dans les institutions financières marocaines et étrangères
- et les immobilisations incorporelles et corporelles d'exploitation et hors exploitation.

Note 7 : Billets et monnaies en circulation

Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Note 8 : Engagements en or et en devises

Ce poste comprend, notamment, les dépôts en devises des banques marocaines, des banques étrangères et des non résidents.

Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste englobe, les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI, FMA, BIRD) et les non résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les disponibilités de ce compte ainsi que de celles du « compte n° 2 » du FMI sont réajustées annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS.

Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique regroupe :

- le compte courant du Trésor public auquel sont imputées toutes ses opérations.
Le solde créditeur de ce compte est rémunéré aux conditions ci-dessous conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib le 28 juillet 2009 :
 - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base ;
 - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base
 - et la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams qui n'est pas rémunérée.
- les comptes courants des banques destinés, principalement, à satisfaire leurs obligations en matière des réserves obligatoires dont le taux, à fin 2012, est de 4%, rémunérées à 0,75% l'an ;
- les comptes de reprises de liquidités et de facilités de dépôts
- et les comptes des autres résidents dont le compte du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, rémunéré au taux des avances à 7 jours diminué de cinquante points de base.

Note 11 : Autres passifs

Ce poste comprend :

- les créiteurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement ;
- les comptes de régularisation constitués, notamment, des opérations inter-sièges, des charges à payer et des produits constatés d'avance, permettant de rattacher à chaque exercice les produits et charges qui le concernent effectivement, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituant la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement ;
- les provisions pour risques et charges permettant de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Les provisions constituées en 2012 concernent les litiges et la provision pour congés payés
- et le compte de réévaluation des réserves de change qui abrite les variations des cours de change résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours moyens de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat. En cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net est constituée.

Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Note 12 : Allocations de Droits de Tirage Spéciaux

Ce poste correspond à la valeur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre.

Des commissions sont payées trimestriellement par la Banque sur ces allocations.

Note 13 : Capitaux propres et assimilés

Ce poste englobe, notamment :

- le capital de Bank Al-Maghrib d'un montant de 500 000 KDH ;
- les réserves se chiffrant à 5 001 340 KDH à fin décembre 2012
- et les reports à nouveau d'un montant de 21 014 KDH.

5 Notes sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan. Le hors bilan décrit les engagements donnés et reçus. Les comptes de l'hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

L'état des engagements hors bilan comporte les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

Note 14 : Opérations de change

| En KDH | 2012 | 2011 |
|--|------------------|---------|
| Opérations de change-dépôts en devises | 2 045 124 | - |
| Opérations de change-opérations d'arbitrage | | |
| Devises à recevoir | 306 496 | 720 073 |
| Devises à livrer | 305 632 | 718 247 |

Note 15 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib des différentes avances accordées aux banques (titres de créances émis ou garantis par l'Etat, titres de créances négociables, créances privées, etc.).

| En KDH | 2012 | 2011 |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Titres reçus sur avances accordées | 73 336 198 | 41 069 179 |
| Titres reçus sur avances à accorder | 2 968 300 | 2 144 600 |
| Titres étrangers à recevoir | - | 832 950 |
| Titres à livrer | | |

Note 16 : Autres engagements

| En KDH | 2012 | 2011 |
|---|---------|---------|
| Garanties de marchés reçues | 100 586 | 40 171 |
| Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel | 787 544 | 731 954 |
| Engagements de financement donnés en faveur du personnel | 41 431 | 43 019 |
| Autres Engagements donnés | 1 000 | 1 000 |

6 Notes sur les postes du CPC

Note 17 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste représente le produit le plus important du CPC et est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de gestion des réserves de change qui portent, notamment, sur :

- les placements sur le marché obligataire en bons du Trésor étrangers et assimilés (portefeuilles d'investissement et de placement) ;
- les placements sur le marché monétaire international (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS auprès du FMI ;
- et les prêts des bons du Trésor étrangers.

Note 18 : Intérêts perçus sur les créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Il s'agit des intérêts perçus par la Banque sur les différentes avances accordées aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire.

En 2012, le refinancement bancaire a été assuré par recours aux :

- opérations principales : avances à 7 jours sur appel d'offres consenties au taux directeur, principal instrument de mise en œuvre de la politique monétaire ;
- opérations de long terme sous la forme de :
 - pensions livrées sur 3 mois au taux directeur

- et de prêts garantis : effectués trimestriellement, dont le taux est calculé sur la base de la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée.
- facilités permanentes à travers les avances à 24 heures au taux directeur majoré de cent points de base.

Note 19 : Autres intérêts perçus

Cette rubrique correspond aux intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et la construction de logements.

Note 20 : Commissions perçues

Des commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour la clientèle qui portent, principalement, sur le change manuel, le change scriptural et la gestion des bons du Trésor marocain incluant, notamment, la commission de centralisation des adjudications.

Note 21 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers sont constitués, majoritairement, des gains réalisés sur les opérations en devises à savoir :

- les plus-values de cessions de titres de placement et celles constatées sur la base des valeurs liquidatives de fin de mois des mandats de gestion (87 342 KDH), des plus-values sur opérations de trading sur change et des produits dérivés dont les contrats à terme (Futures), initiés en 2012 dans le cadre d'une gestion plus dynamique des portefeuilles obligataires.
- les étalements des décotes des bons du trésor et assimilés sur leur durée résiduelle (30 843 KDH). Ces décotes sont constatées lorsque le prix d'acquisition des titres est inférieur à leur prix de remboursement.

Note 22 : Ventes de biens et services produits

Cette rubrique abrite les produits de vente des différents biens produits et services fournis par la Banque à l'exception des prestations bancaires. Les ventes portent, pour l'essentiel, sur les documents sécurisés fabriqués par Dar As-Sikkah dont le passeport biométrique.

Les prix de vente de ces documents (une cinquantaine environ) sont fixés sur la base des données du système analytique de type ABC mis en place à la Banque et couvrent l'ensemble des charges engagées à ce titre.

Sont également enregistrées dans cette rubrique, les ventes des pièces détériorées qui ont atteint 10 437 KDH en 2012.

Ce poste enregistre, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives (-27 856 KDH).

Note 23 : Produits divers

Les produits divers enregistrent, entre autres, la récupération des frais réglés par la Banque et la participation des banques au Système des règlements bruts du Maroc.

Note 24 : Reprises de provisions

Les reprises portent sur les différentes provisions constituées (dépréciation des titres et des stocks, risques et charges) (Cf. note 33 au CPC).

Note 25 : Produits non courants

Ce poste enregistre les produits exceptionnels, non récurrents et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Il abrite, notamment, en 2012 le produit de cession d'un bien immobilier de la Banque.

Note 26 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

Ce poste affiche en 2012 un solde de 7 883 KDH qui correspond aux commissions payées trimestriellement par la Banque sur les allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre (cf. note 12 au bilan).

Note 27 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Il s'agit, notamment, des intérêts servis par la Banque sur :

- la réserve obligatoire constituée par les banques auprès de BAM et rémunérée au taux de 0,75% l'an ;

- les disponibilités du compte du FHADES et du compte courant du Trésor (cf. note 10 au bilan pour les conditions de rémunération).

Cette rubrique peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque dans le cadre des opérations de résorption des liquidités au titre des reprises de liquidité, des facilités de dépôts et les swap de dirhams contre devises.

Note 28 : Commissions servies

Ce sont les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque tels que la conservation des titres marocains (4 867 KDH) et étrangers (5 915 KDH) ainsi que des actifs en or (303 KDH).

Note 29 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises dont, principalement, les moins-values de cessions de titres de placement et les étalements des primes des bons du Trésor et assimilés.

Note 30 : Charges de personnel

Ce poste loge les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées au personnel de la Banque, les contributions patronales de base et complémentaires de la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrif et les participations au Fonds Mutuel, les charges sociales ainsi que les diverses primes d'assurance.

Note 31 : Achats de matières et fournitures

Il s'agit des achats de matières premières (papier, encres, flans monétaires ...) qui sont utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés, des pièces de collection et des pièces commémoratives. Ce poste enregistre, en outre, les variations des stocks des matières premières et fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes hors factures obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

Note 32 : Autres charges externes

Sont repris à ce niveau l'ensemble des frais généraux et des dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance et à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau, d'électricité, carburant, aux dons et subventions, aux missions et déplacements, aux animations et réceptions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Note 33 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Tableau 6.1 : Etat des provisions

| En KDH | Encours 31/12/2011 | Dotations | Reprises | Autres variations | Encours 31/12/2012 |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------|----------|----------------------|-----------------------|
| Provisions pour dépréciation | | | | | |
| Bons du Trésor étrangers et assimilés | 158 220 | 306 026 | 54 125 | 154 | 410 276 |
| Valeurs et stocks divers | 21 044 | 3 655 | 21 044 | | 3 655 |
| Titres de participation marocains | 1 650 | 3 000 | 1 650 | | 3 000 |
| Titres de participation étrangers | 59 000 | - | 59 000 | | - |
| Provisions inscrites au passif | | | | | |
| Congés payés | 8 396 | 8 000 | 8 396 | | 8 000 |
| Risques (litiges) | 28 920 | 2 994 | 297 | | 31 617 |
| Autres provisions | 40 168 | 43 930 | | 42 057 | 42 042 |

Note 34 : Charges non courantes

Ce poste reflète les charges exceptionnelles, non récurrentes et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Il abrite, en 2012, le montant de contribution de la Banque au Fonds de cohésion sociale calculé sur la base de 2,5% de son résultat net de l'exercice 2011.

Note 35 : impôts sur les résultats

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts ; soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit.

7 Rapport général du CAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL-MAGHRIB, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 533 954 KMAD et un bénéfice net de 1 527 091 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL-MAGHRIB au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance qu'il a été fait application, en matière d'évaluation des avoirs et engagements en or et en devises, des principes détaillés dans l'état A1 de l'ETIC.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 26 mars 2013

Le Commissaire aux comptes

Deloitte Audit



Fawzi BRITEL
Associé

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78

8 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 55 de la loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 26 mars 2013, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse de l'exercice 2012 et la répartition du résultat net.

